

SCORE DE RÉPARABILITÉ

Le Groupement Actibaie, a lancé en avril 2024 son score de réparabilité dédié aux, stores, volets roulants, portes de garage et portes automatiques piétonnes.

Cette initiative vise à promouvoir la durabilité, l'économie circulaire et la facilité de réparation dans l'industrie.

Un indicateur de réparabilité pour un avenir plus vert

Face aux défis environnementaux croissants, le Groupement Actibaie s'engage à offrir des solutions qui allient performance et durabilité. Le score de réparabilité représente une avancée majeure dans cette démarche, offrant aux consommateurs et aux professionnels de la construction un moyen transparent d'évaluer la facilité de réparation des équipements.



TROIS POINT FORTS :



Transparence pour les consommateurs : le score attribué à chaque produit offre aux consommateurs une visibilité claire sur la facilité de réparation, les pièces détachées disponibles et l'accès à la documentation technique.



Encourager l'économie circulaire : en favorisant la réparation plutôt que le remplacement, le score de réparabilité encourage une approche plus durable de la consommation, réduisant ainsi l'impact environnemental.



Innovation continue : le score évoluera avec le temps pour refléter les avancées technologiques et les meilleures pratiques de réparation.

Le score de réparabilité du Groupement Actibaie

Le score de réparabilité est une démarche volontaire basée sur le dispositif officiel de l'ADEME (indice de réparabilité). Il permettra aux fabricants qui souhaitent l'appliquer de mettre en avant le caractère durable de leurs produits et leur faculté à être réparés.

Le score de réparabilité est une note allant de 1 à 10 qui est calculée par les fabricants à l'aide d'un outil Excel, sur la base de 5 critères : disponibilité de la documentation, disponibilité des pièces détachées, facilité du démontage, prix des pièces détachées et un dernier critère spécifique à chaque produit.